

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-2258

présenté par

M. Jean-Pierre Vigier, Mme Brenier, M. Quentin, M. Le Fur, M. Saddier, Mme Serre,
M. Rémi Delatte et M. de Ganay

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 12, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.